

PROCÈS-VERBAL
DE LA QUATRIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
TENUE LE 26 JANVIER 2010 À 19 H
AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

PRÉSENCES

DÉLÉGUÉ (E) S :

École Antoine-Hallé	Bruno Robert
École des Boisés	Francis Gingras
École Immaculée-Conception	Patricia Pépin
École inst. de la Vallée-de-Mékinac (St-Roch-de-Mékinac), La Providence (Saint-Tite)	Véronique Gagnon
École inst. de Sainte-Flore, Saint-Paul (Grand-Mère)	Alain Deschênes
École inst. des Vallons (Saint-Paulin), Notre-Dame-de-la-Joie (Saint-Barnabé), Notre-Dame-des-Neiges (Charette)	Marie-Claude Ferron
École inst. La Croisière (St-Séverin), Plein Soleil (Hérouxville) Primadel (St-Adelphe)	Isabelle Thiffeault
École inst. Lac-à-la-Tortue – Saint-Georges (Notre-Dame, Jacques-Cartier, Notre-Dame et Dominique-Savio)	Alain Moisan
École inst. Saint-Charles-Garnier et Saint-Joseph (Shawinigan)	Marc Lemire
École inst. Shawinigan-Sud (École Saint-André, Saint-Georges, Saint-Paul)	Réjean Pichette
École Laflèche	Sylvie Mercier
École Notre-Dame (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)	Martin Descôteaux
École Saint-Jacques (Shawinigan)	Kevin Nzoula-Mendome
École Sainte-Marie (Saint-Boniface)	Julie Gélinas
École secondaire des Chutes	Robert Vadeboncoeur
École secondaire du Rocher	Yves Cossette
École secondaire Val-Mauricie (Shawinigan-Sud) et Représentant au CCSEHDAA	René Houle

SUBSTITUTS :

École Laflèche	Sylvia Piton
----------------	--------------

ABSENCES

École Centrale (La Tuque)	(aucun représentant)
École de la Tortue-des-Bois	(aucun représentant)
École inst. de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban), Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables), Masson (Sainte-Thècle)	Mario Trépanier
École inst. Jacques-Buteux (La Tuque)	Isabelle Filion
École inst. Marie-Médiatrice (La Tuque)	(aucun représentant)

École inst. St-Joseph (St-Gérard-des-Laurentides), Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie-de-Caxton)	(aucun représentant)
École secondaire Champagnat (La Tuque)	(aucun représentant)
École secondaire Paul-Le Jeune	Mario Lafontaine (absence motivée)

Madame Sylvie Lauzé agit à titre de secrétaire d'assemblée.

04.01 PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Yves Cossette préside la réunion en l'absence du président monsieur Mario Lafontaine. M. Cossette souhaite la bienvenue à tous, remercie les membres pour leur présence et adresse ses vœux pour la nouvelle année.

04.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 30 0110 : Monsieur Martin Descôteaux propose l'adoption du projet d'ordre du jour en ajoutant les points proposés par l'assemblée.

- 04.01 Présences et mot de bienvenue;
- 04.02 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 04.03 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 décembre 2009 et suivi;
- 04.04 Période réservée à l'assistance;
- 04.05 Invité (e) : Madame Danielle Bolduc, présidente de la Commission scolaire de l'Énergie (à confirmer)
- 04.06 Projet de réponses aux consultations sur les sujets suivants :
 - Calendrier scolaire 2010-2011 – Projet
 - Critères d'inscription 2010-2011 – Projet
 - Services éducatifs dispensés dans les écoles de la Commission scolaire de l'Énergie 2010-2011 – Projet;

(Veuillez, s'il-vous-plait, prendre connaissance des documents déposés lors de la séance du 16 décembre et les apporter. Merci.)
- 04.07 Correspondance;
- 04.08 Rapport de la trésorière;
- 04.09 Rapport des commissaires parents;
- 04.10 Rapport du représentant du CCSEHDAA;
- 04.11 Rapport des conseils d'établissement et questions des membres;
- 04.12 Rapport du représentant au comité du transport scolaire;
- 04.13 Comités de travail : cartable
conférence/formation;
- 04.14 Autres sujets ;
- 04.15 Appréciation de la rencontre;
- 04.16 Prochaine réunion;
- 04.17 Levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

04.03

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2009 ET SUIVI

Adoption du
procès-verbal du
15 décembre
2009

RÉSOLUTION 31 0110: Madame Sylvie Mercier propose l'adoption du procès-verbal avec les corrections suggérées.

Adopté à l'unanimité

Suivi

Monsieur Yves Cossette fait un suivi sur l'activité bénéfique annoncée par madame Patricia Pépin le mois dernier pour l'école Immaculée-Conception. Cette activité qui a eu lieu avant Noël au centre des Arts de Shawinigan fut un très grand succès. Elle souligne aussi la très bonne couverture médiatique dont ils ont bénéficié.

RÉSOLUTION 32 0110 : Monsieur Réjean Pichette propose d'adresser une lettre de félicitations adressée aux responsables de l'événement rattachés à l'école Immaculée-Conception.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Réjean Pichette fait le suivi sur l'activité bénéfique de l'école institutionnelle de Shawinigan-Sud. Le bénéfice généré par cette activité, d'abord évalué à 25,000\$, est de 35,000\$.

RÉSOLUTION 33 0110 : Madame Patricia Pépin propose une résolution afin de féliciter le comité organisateur pour cet immense succès.

Adopté à l'unanimité

04.04

PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

Aucune assistance.

M. Cossette en profite pour faire un retour sur l'évaluation de la dernière rencontre qui était positive. Toujours en lien avec la réunion du 15 décembre 2009, les parents ont apprécié la présentation de Madame Maryse Demers, directrice générale adjointe de la commission scolaire.

04.05

INVITÉE : MADAME DANIELLE BOLDOC, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE

Madame Bolduc ne peut pas assister à la réunion à cause d'un conflit d'horaire. M. Cossette souligne la très bonne collaboration entre le comité de parents et la commission scolaire.

PROJET DE RÉPONSES AUX CONSULTATIONS**Projet de calendrier scolaire 2010-2011.**

Monsieur Cossette revient sur la question qui avait été soulevée par le comité de parents lors de notre rencontre avec Madame Maryse Demers le 15 décembre dernier, quant aux journées pédagogiques flottantes, souvent annoncées aux parents dans un délai trop court. Il semble qu'un délai de deux semaines, selon les dires de madame Demers serait acceptable. M. Pichette dit que le sujet a été abordé lors de son dernier conseil d'établissement.

Une intervention est faite concernant la période des congés du 17 décembre 2009 au 4 janvier 2010. Commencer le congé un jeudi cause des désagréments pour les personnes qui ont besoin du service de garde. Une explication est apportée relativement au retour du 4 janvier. Ce serait attribuable principalement aux différentes conventions de travail qui prévoient qu'un congé férié qui coïncide avec une fin de semaine, que ce congé soit reporté au premier jour ouvrable qui suit immédiatement le congé.

Monsieur Marc Lemire arrive à 19h30.

Monsieur Cossette résume les interventions en disant que le congé des fêtes influence grandement la dynamique d'un réseau familial et qu'il serait très difficile de concilier toutes les attentes des différents intervenants.

Une interrogation est apportée au sujet des journées pédagogiques flottantes. Il semble possible qu'en date de ce jour, ces journées soient déjà utilisées dans certaines écoles. Il est alors suggéré et accepté qu'une vérification soit réalisée spécifiquement sur ce point. Selon le résultat de cette vérification, un suivi pourra être envisagé.

Projet de critères d'inscription 2010-2011

Le document «Critères d'inscription 2010-2011» est distribué à tous les participants du Comité. Il est mentionné que l'annexe 1 n'était pas disponible lors de la réunion récente d'un conseil d'établissement.

Il est fait mention d'un problème à l'effet que des parents donnent de fausses adresses afin d'inscrire leurs enfants à l'école de leur choix. À cet égard, il est exprimé que les règlements visant les critères d'inscription d'un enfant liés à son école d'appartenance soient respectés afin d'avoir un meilleur contrôle sur la clientèle des petites écoles primaires. Il faut éviter que des écoles se retrouvent inutilement en situation précaire lorsqu'il s'agit de justifier leur survie quant au nombre réel d'élèves fréquentant ces mêmes écoles.

Sur le dernier point, il est mentionné qu'il est toujours possible de demander une dérogation, mais que les parents doivent assumer le transport quant au choix d'une école qui serait trop éloignée par rapport à leur secteur d'appartenance.

Finalement, il est suggéré d'ajouter une note au document «Critères d'inscriptions» qui se lirait comme suit : «Dans toute situation litigieuse (fermeture d'une classe, fermeture d'une école), une attention particulière (vérification) sera accordée à l'adresse principale (réelle) du lieu de résidence des élèves concernés».

Une question est soulevée à savoir : qui doit donner la réponse lorsqu'on demande une dérogation. On répond que la demande doit être faite auprès de l'école où on veut aller et la réponse devrait être écrite et venir de cette même école ou du département des services éducatifs de la commission scolaire.

Projet de services éducatifs dispensés dans les écoles de la Commission scolaire de l'Énergie 2010-2011

L'exécutif du comité de parents a un questionnaire concernant le comité de passage mentionné dans ce document. Lorsque des précisions seront obtenues, elles seront communiquées aux membres du comité de parents.

Suspension de la rencontre

RÉSOLUTION 34 0110 : À 19 h 20, Madame Sylvie Mercier propose la suspension de la rencontre afin de prendre une pause.

Adopté à l'unanimité

Réouverture de la rencontre

RÉSOLUTION 35 0110 : À 19 h 47, M. Réjean Pichette propose la réouverture de la rencontre.

Adopté à l'unanimité

04.07

CORRESPONDANCE

Correspondance

1. Mise à jour de la liste des membres du comité de parents 2009-2010.
2. Lettre de M. Serge Carpentier concernant le projet Plan triennal de répartition et de destination des immeubles.
3. Dépliant de la Centrale des syndicats du Québec
4. LES ACTEURS DE LA RÉUSSITE – publicité aux écoles et aux organismes communautaires.
5. Facture École secondaire des Chutes pour conférence de M. Carol Allain le 19 novembre 2009.

04.08

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Adoption du rapport financier mensuel

Madame Isabelle Thiffeault présente le rapport financier et cumulatif au 31 décembre 2009.

Madame Thiffeault est en négociations avec la caisse populaire face à l'augmentation des frais administratifs ou de transactions.

Elle invite les membres du comité à venir prendre possession de leur agenda 2010 et d'un cartable pour ceux qui n'en ont pas.

RÉSOLUTION 36 0110 : Madame Sylvie Mercier propose d'adopter les dépenses s'élevant au montant de 1 327,18\$, pour la période se terminant au 31 décembre 2009.

Adopté à l'unanimité

04.09

Rapport des commissaires parents

RAPPORT DES COMMISSAIRES PARENTS

Monsieur Robert Vadeboncoeur, représentant pour l'ordre d'enseignement secondaire explique que maintenant ce sera Mme Pépin qui fera le rapport pour les deux commissaires parents.

Madame Pépin a assisté à une assemblée publique le 19 janvier et à deux plénières où il y a eu le dépôt des documents des services éducatifs.

Une dérogation à la liste des matières a été adoptée pour un projet particulier, d'ordre pédagogique, visant à préparer un groupe d'élèves âgés de 15 ans à entrer en formation professionnelle. Ces jeunes qui ont réussi partiellement le 1^{er} cycle viennent des écoles secondaires du territoire.

Une entente avec Emploi Québec a été conclue afin de fusionner deux programmes DEP.

- L'école forestière de La Tuque accepte de délocaliser deux programmes d'enseignement professionnel, l'un est l'Aménagement de la forêt et l'autre, l'Abattage manuel des arbres et le débardage forestier. Les secteurs de Sainte-Geneviève de Batiscan et Sainte-Thècle sont favorisés par cette entente afin de développer une main-d'oeuvre spécifique en lien avec le type de forêts couvrant le territoire de Mékinac, forêts composées principalement de feuillus. Cette entente origine d'une proposition émanant du Centre local d'emploi (CLD) de ces deux localités.

Madame Pépin a aussi assisté à des comités de sélection les 16 décembre et 14, 15, 20, et 21 janvier.

Elle a fait une représentation au Regroupement des femmes de carrière de la Mauricie.

Elle a participé à un comité de vérification en lien avec le suivi budgétaire de la commission scolaire.

Madame Pépin sera membre du comité visant à établir la convention de partenariat entre notre CS et le MELS, convention qui devrait voir le jour avant la fin de juin 2010.

Monsieur Réjean Pichette félicite Madame Pépin pour son implication à titre de commissaire parent. Il est secondé par M. Vadeboncoeur et par tout le comité de parents.

04.10

Représentant au comité EHDAA

RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA

Monsieur René Houle mentionne que la réunion qui avait été prévue a dû être annulée à cause de la mauvaise température. Une prochaine réunion est convoquée pour le 10 février.

04.11

RAPPORT DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT ET QUESTIONS DES MEMBRES

Il est demandé quelles sont les responsabilités des membres de l'OPP lors d'activités à l'école. M. Vadeboncoeur souligne qu'en aucun cas, l'OPP ne peut prendre la responsabilité des élèves.

Il est aussi suggéré de présenter les activités de l'OPP comme étant des projets école auxquels l'OPP apporte sa participation.

Il est également rapporté que pendant la Semaine des enseignants, que l'OPP remplace les enseignants pendant les récréations. On lui suggère de partager cette fonction avec le personnel afin d'avoir toujours un membre à chaque récréation.

04.12 **RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU TRANSPORT SCOLAIRE**

Pas de nouveau sur ce dossier.

04.13 **COMITÉ DE TRAVAIL : CARTABLES ET FORMATIONS**

CARTABLE :

La mise à jour des sections 1 à 6 a été faite l'année dernière. Le comité a pour objectif de continuer avec les sections 7 à 13 cette année. Le but du comité est de vérifier et aussi de bonifier les documents contenus dans le cartable.

CONFÉRENCE/FORMATIONS :

Une formation sur le rôle et responsabilités d'un Conseil d'Établissement est prévue pour le mois de mars. Cette formation sera offerte aux membres de CÉ, de l'OPP et des directions d'école. Les dates retenues sont les mercredi 10 ou 24 mars 2010.

Une deuxième formation est proposée ayant comme sujet les suites du projet de loi 88. Cette formation serait offerte aux membres du comité de parents et aux commissaires. M. Cossette annonce que cette rencontre serait une première puisqu'elle serait donnée conjointement par la Fédération des comités de parents et la Fédération des commissions scolaires. Les dates retenues sont les lundis 12 ou 26 avril prochain.

04.14 **AUTRES SUJETS**

- Rencontre secondaire / collégial

Rencontre secondaire / collégial

M. Alain Deschênes, enseignant au collège de Shawinigan, informe le comité d'une rencontre qui a eu lieu le 13 janvier au collège. Cette rencontre entre des enseignants du niveau secondaire et collégial avait pour but de sensibiliser le niveau collégial à la prochaine cohorte d'étudiants du secondaire qui arrivera cet automne au collégial. Ces élèves étant les premiers issus de la réforme scolaire à intégrer le milieu collégial.

En réaction à un commentaire de monsieur Deschênes qui déplorait le manque de formation entre autres au niveau informatique; madame Véronique Gagnon mentionne qu'une concentration informatique existe à St-Tite pour le niveau 4^e année. Quant à madame Isabelle Thiffeault, elle mentionne qu'à Hérouxville, les 3^e et 4^e année font de la robotique.

04.15 **APPRÉCIATION DE LA RENCONTRE**

Monsieur Cossette invite les membres à compléter le formulaire d'appréciation de la rencontre et de le remettre à la secrétaire avant de quitter.

04.16 | **PROCHAINE RENCONTRE**

Le mardi 23 février 2010, à 19h au centre administratif de la Commission scolaire de l'Énergie.

04.17 | **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

RÉSOLUTION 37 0110 : À 22h, Madame Véronique Gagnon propose la levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Yves Cossette
Président de séance

Sylvie Lauzé
Secrétaire